

Ottmarsheim, le 16 juin 2023

Madame, Monsieur

Nous vous informons que la m2A a révisé la tarification périscolaire applicable aux familles à la rentrée de septembre 2023 dans tous les périscolaires de l'agglomération.

Comme vous le savez, les modalités tarifaires appliquées dans nos accueils périscolaires midi et soir sont celles décidées par la m2A, et déclinées pour l'accueil du matin.

Cette nouvelle tarification prendra en compte l'ensemble des ressources des familles ainsi que leur composition, en se basant dorénavant sur le quotient familial calculé par la CAF.

Par ailleurs, la m2A a opté pour une tarification au forfait, à la fois pour le temps de midi (incluant le repas) et pour le temps du soir (incluant le goûter). Des tarifs minimum et maximum continueront à être appliqués, selon les ressources des familles.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les tarifs minimum et maximum des forfaits arrêtés par la m2A en fonction du quotient familial des familles :

<b>Quotient familial</b>	<b>≤ 430 €</b>	<b>≥ 2 200 €</b>
<b>Forfait midi</b>	4,60 €	12,20 €
<b>Forfait soir</b>	1,00 €	10,50 €

Le forfait matin s'élèvera à 0,40 € au minimum et à 4,20 € au maximum.

Le tarif qui sera appliqué par la SPL Enfance et Animation pour chaque famille sera calculé cet été par nos soins et vous sera transmis courant septembre 2023. Pour cela, et dans la mesure où le tarif est dépendant de votre quotient familial, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre, si ce n'est pas encore fait, votre numéro allocataire CAF.

Pour l'obtenir, vous pouvez vous rendre sur le site de la CAF du Haut Rhin : <https://caf.fr/allocataires>

Dans l'attente de notre transmission, vous pouvez d'ores et déjà estimer votre tarif pour la rentrée sur le site m2A : <https://www.m2a.fr/enfance-jeunesse/periscolaire/modalites-simulation-de-paiement-periscolaire>

Nous vous tiendrons informés de l'ensemble des modalités d'application de cette nouvelle tarification dès connaissance de celles-ci, au travers de la mise à jour de notre règlement de fonctionnement.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



La directrice

Nathalie LAURENT